

SEMAINE des
DÉPARTEMENTALE **aidants**

5 au 11 octobre 2020



Les aidants sont ces milliers de personnes qui accompagnent au quotidien un proche, en situation de maladie ou de handicap. Dans les Hautes-Pyrénées, nous estimons leur nombre à 20 000, un chiffre considérable. Le plus souvent, l'aidant est une sœur, un frère, un enfant, une mère, un père, un conjoint. Et leur situation n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur. Or, les missions de nos aidants sont bien réelles et exigeantes. Leur rôle est essentiel dans notre société. Face à une crise sanitaire inédite, ils l'ont plus que jamais démontré.

Nous, le Département et l'ensemble des acteurs traitant de la question des proches aidants, avons décidé de nous mobiliser pour eux. La Semaine départementale des aidants fête ainsi sa cinquième année. Là où, au niveau national, cette mobilisation ne dure qu'une journée, nous l'avons étendu à une semaine.

Car sans les aidants, nous ne pourrions pas mener à bien notre ambition de maintenir à domicile les personnes âgées dépendantes et maintenir le lien social et solidaire si nécessaire à la vie de nos territoires.

Durant cette semaine, nous nous associons avec tous les acteurs traitant de la question des proches aidants pour mettre en place des actions visant à les soutenir, les informer, leur permettre de vivre mieux leur situation d'aidant et de prendre soin d'eux. Le format de cette édition sera d'un genre particulier avec des émissions radios et vidéos en ligne, mais aussi une plateforme d'entraide numérique pour continuer à apporter les informations utiles au quotidien de chacun.

Merci à tous pour votre mobilisation et pour porter si haut les valeurs humaines et désintéressées qui nous sont essentielles.

Michel PÉLIEU

Président du Département
des Hautes-Pyrénées

LE PROGRAMME

La Semaine départementale des aidants, organisée dans les Hautes-Pyrénées du 5 au 11 octobre, valorise et soutient les milliers de personnes anonymes qui accompagnent chaque jour un proche, malade, handicapé, ou en perte d'autonomie, quel que soit son âge.

Cette année, la Semaine départementale des aidants se déroule à distance. Informations, conseils, échanges et services sont accessibles grâce à des émissions radio, vidéos, ainsi qu'une plateforme d'entraide, une ligne téléphonique et des ressources en ligne.



LES ÉMISSIONS VIDÉO

sur pyreneesinfo.fr

Lundi, 18 h : *L'offre de répit dans les Hautes-Pyrénées*

Mardi, 18 h : *Mobilité, anticiper la perte d'autonomie*

Mercredi, 18 h : *Paroles d'aidants*

Jeudi, 18 h : *Entraidons-nous !*

Vendredi, 18 h : *Accueil de jour & Ehpad*



LA PLATEFORME D'ENTRAIDE POUR LES AIDANTS DES HAUTES-PYRENEES

- Plateforme gratuite de mise en relation entre les aidants et les structures d'aides aux aidants
- hapy.entraidonsnous.fr
- Vous pouvez proposer votre aide
- Vous pouvez demander de l'aide



LES RESSOURCES EN LIGNE

- Le site internet du Département : hautespyrenees.fr
- Le site internet Pôle Partenaires Aidants 65 financé par l'ARS Occitanie : aidants65.fr



LE GUIDE DES AIDANTS

- Pour le recevoir sur simple appel téléphonique : 05 62 56 74 58



LA LIGNE DES AIDANTS : « ALLO J'AIDE UN PROCHE »

- 0806 806 830
- Entretien psychologique GRATUIT 7j/7 de 18h00 à 22h00
- 16 psychologues
- Écoute, soutien et conseils



LES ÉMISSIONS RADIO*

Lundi :

L'offre de répit dans les Hautes-Pyrénées
11h15, 15h35, 18h15 (Atomic radio)

Mobilité, anticiper la perte d'autonomie
13h15, 17h15, 20h15 (Radio Présence
 Lourdes Pyrénées)

Mardi :

Comment aider les aidants
11h15, 15h35, 18h15 (Atomic radio)

Autisme : l'aide aux familles avec ateliers
13h15, 17h15, 20h15 (Radio Présence
 Lourdes Pyrénées)

Mercredi :

Entraidons-nous !
11h15, 15h35, 18h15 (Atomic radio)

Autisme & partage
13h15, 17h15, 20h15 (Radio Présence
 Lourdes Pyrénées)

*Prendre le relais, l'accès aux droits, l'habitat,
 soutien aux aidants (MSA)*
15h (Radio Païs)

*Les mesures de protection, les maladies neuro-
 évolutives et le relais, mobilité : anticiper la
 perte d'autonomie, soutien aux aidants (MGEN)*
17h30 (Fréquence Luz)

Jeudi :

Paroles d'aidants
11h15, 15h35, 18h15 (Atomic radio)

Accueil de jour & Ehpad
13h15, 17h15, 20h15 (Radio Présence
 Lourdes Pyrénées)

Vendredi :

*Handicap : coordonner l'action associative et
 familiale*
11h15, 15h35, 18h15 (Atomic radio)

Handicap : le rôle évolutif de l'aidant
13h15, 17h15, 20h15 (Radio Présence
 Lourdes Pyrénées)

Samedi :

Les aidants face au COVID-19
11h15, 15h35, 18h15 (Atomic radio)

Les aidants face à la maladie d'Alzheimer
13h15, 17h15, 20h15 (Radio Présence
 Lourdes Pyrénées)

Dimanche :

L'offre de répit dans les Hautes-Pyrénées
11h15, 15h35, 18h15 (Atomic radio)

Entraidons-nous !
13h15, 17h15, 20h15 (Radio Présence
 Lourdes Pyrénées)

*Prendre le relais, l'accès aux droits, l'habitat,
 soutien aux aidants (MSA)*
15h (Radio Païs)

*Les mesures de protection, les maladies neuro-
 évolutives et le relais, mobilité : anticiper la
 perte d'autonomie, soutien aux aidants (MGEN)*
17h30 (Fréquence Luz)

*Fréquences radios :

Atomic radio : Barousse - Comminges : 93.2, Lannemezan : 93.3, Le Pibeste : 100.4, Saint-Lary-Soulan : 101.3, Riscle : 93.2, Barèges : 102.7, Arreau : 102.7

Fréquence Luz : Pays Toy : 99.6, Argelès-Gazost : 104.2, Cauterets : 104.9, Lourdes : 103.4

Radio Présence Lourdes Pyrénées : Argelès-Gazost : 91.9, Arreau : 94.1, Bagnères-de-Bigorre : 88.9, Lannemezan : 92.2, Tarbes et Lourdes : 90.6

Radio Païs : 101.5

LA SEMAINE DÉPARTEMENTALE DES AIDANTS BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE :

• **Partenaires financiers** : ARS, MSA, CARSAT, RSI, MGEN, MAIF, MACIF, AG2RLM

• **Partenaires principaux locaux** : CLIC Haut Adour Générations, CCAS de Lourdes, CLIC VMG Gérontologie, Association Amiris, Plateforme de Répit, CLIC du Pays des Coteaux, CLIC Pays des Gaves Gérontologie, MSA, Association Trait d'Union aidants aidés Neste-Barousse, CLIC Regain, CLIC Sage, AFSEP, UDAF 65, MGEN, CPAM, Wimoov, Autisme 65, Ehpad Castelmouly, UBI APR, Adapei 65, Club des 6, Ehpad les Balcons du Hautacam, Bulle d'Air.

QUI SONT LES AIDANTS ?

En France, le nombre total d'aidants est estimé à 8 millions de personnes. Dans les Hautes-Pyrénées, ils sont près de 20 000, parfois sans le savoir.

- 76 % ont moins de 65 ans
- 64 % sont aidants sans le savoir
- 58 % sont des femmes
- 52 % d'entre eux travaillent
- 34 % aident deux personnes ou plus

QUEL EST LE RÔLE DE L'AIDANT ?

- Il assure un soutien moral à son proche 66%
- Il effectue ses tâches domestiques 55%
- Il l'accompagne dans ses déplacements 50 %
- Il joue un rôle de surveillance 50%
- Il l'aide dans ses démarches administratives (40 %)

SOUTENIR L'AIDANT, C'EST AUSSI SOUTENIR L'AIDÉ

- En lui proposant une offre de service adaptée à ses besoins et ses souhaits (répit, écoute, conseil, informations...)
- En lui évitant des situations d'épuisement.
- En lui permettant de maintenir un équilibre de vie.
- En prévenant les situations de maltraitance.

QUELS SONT LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX AIDANTS ?

- La formation au rôle d'aidant (assurée par des associations comme France Alzheimer, UNAFAM, France Parkinson, APF France Handicap, CLIC)
- Les temps de répit (répit à domicile, hébergement temporaire pour le proche aidé, accueil de jour, séjours de vacances, groupes de parole, plateforme de répit)
- Recours aux technologies pour compléter la présence de l'aidant (détecteurs de chutes, télésurveillance, pilulier électronique, monte escaliers...)

Exemple : Alzheimer

Dans les Hautes-Pyrénées, on estime le nombre de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer à 5 394. L'aidant consacre en moyenne 6 h 30 par jour à son proche malade d'Alzheimer. Le temps d'activité de l'aidant peut ainsi être valorisé à 3 000 euros par mois.

LE POIDS DE L'AIDE INFORMELLE EN FRANCE

L'aide informelle apportée par la famille, les amis, les voisins, représente 70 % de l'aide totale nécessaire pour répondre aux besoins de la vie courante des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile.

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

L'action sociale et la prévention médico-sociale sont les premières responsabilités du Département et son premier budget. Le Département accompagne les personnes âgées et les personnes en situation de handicap en finançant les aides humaines ou techniques à domicile à travers :

- **L'Allocation personnalisée d'Autonomie (APA) :** **51,9 M€**
9 667 bénéficiaires
- **La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) :** **9,1 M€**
906 bénéficiaires
- **L'Allocation de Compensation Tierce Personne (ACTP) :** **2 M€**
291 bénéficiaires

65,5 % des heures d'aide humaine pour compenser un handicap sont fournies par les aidants familiaux haut-pyrénéens (456 000 heures sur un total de 700 000).

CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse
Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr

